

Conseil d'école n°2 – Mardi 1 février 2022

Début de la séance 18h30

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Enseignant de l'école : Mesdames DELIAT, GERARD, GASNIER, DESBORDES

Membres de la mairie : Messieurs ANTOINE (Maire) et CADOUX (élu)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames MICHAU, TERLAIN, CUILLERDIER

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable du périscolaire) et Monsieur Paulin CHESNEAU (membre du périscolaire)

Déléguée départementale de l'Education Nationale : Madame MIDAN

Absents excusés

Madame SUFFRIN (IEN),

Madame (enseignante), Rochereau

Madame CHARDON (élu en charge des affaires scolaires)

Monsieur HIAULT (DDEN)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école de novembre 2021,
- Protocole sanitaire
- Rentrée 2022: Prévisions des effectifs de 2022,
- Prise en charge des élèves en difficultés,
- Bilan des actions pédagogiques,
- Actions pédagogiques à venir,
- Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)
- Actions envisagées par les associations de parents d'élèves,
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école de novembre 2021

Lors du conseil d'école du 9 novembre dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, nous avons présenté les nouveaux parents élus et les nouveaux enseignants, et évoqué la rentrée de 2021 (au niveau des effectifs, des répartitions). Nous avons également dressé un bilan des élections de parents d'élèves, parlé des aides aux élèves en difficultés.

Nous avons parlé des exercices incendie et des PPMS, évoqué le projet d'école. Le périscolaire nous a également présenté son projet. Nous avons aussi parlé des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants puis par les parents élus.

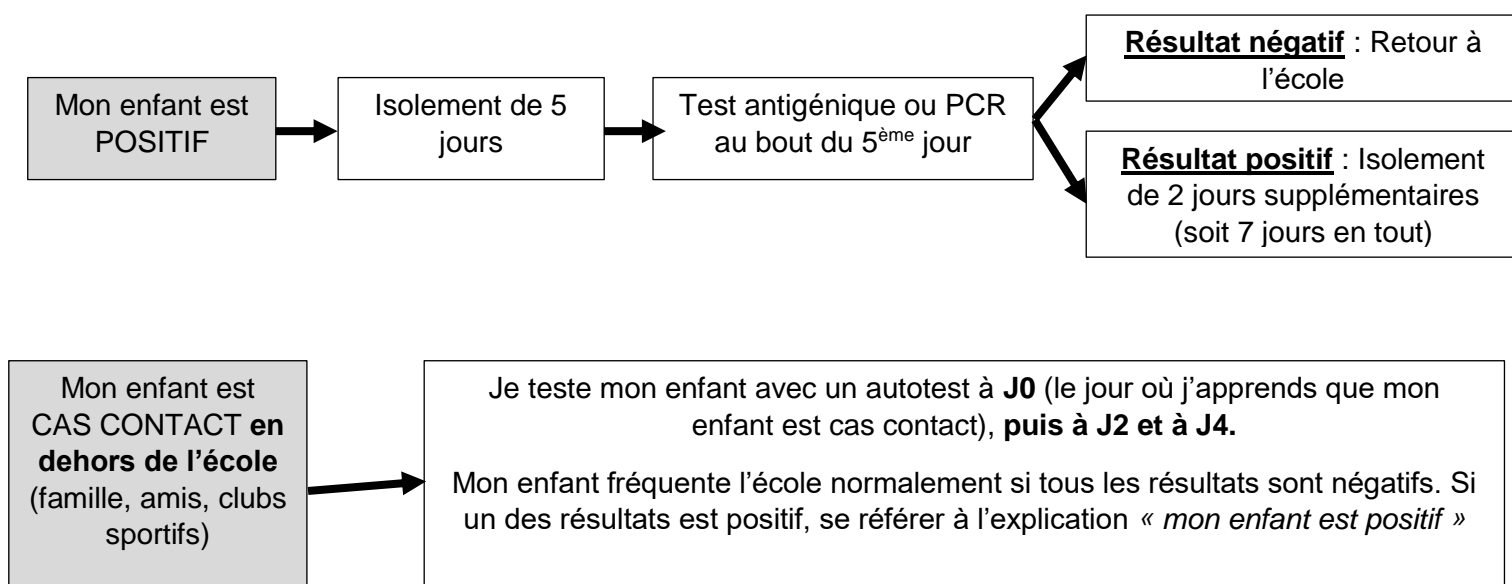
Nous avons aussi fait le point sur la coopérative scolaire et parlé des travaux à prévoir dans l'école. Le conseil d'école s'est alors achevé par les questions diverses.

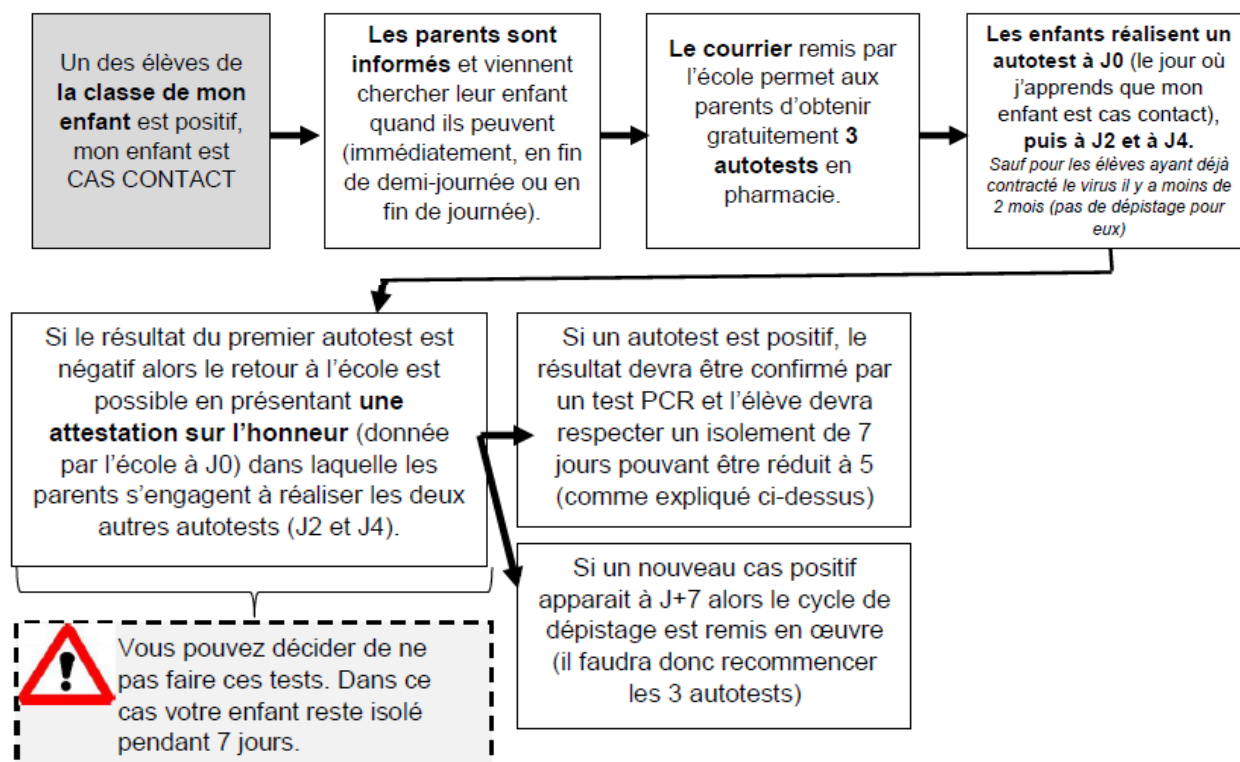
Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 9 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Protocole sanitaire

La dernière mise à jour importante du protocole date du 12 janvier dernier. Cette mise à jour confirmait le maintien du niveau 3 du protocole sanitaire dont les grandes lignes sont :

- Port du masque en intérieur et en extérieur pour les élèves (dès le CP)
- Limitation du brassage par classe (récréations décalées)
- Activités sportives de préférence en extérieur (de basse intensité en intérieur car port du masque obligatoire). Les activités de piscine sont suspendues dans les écoles.
- Maintien des classes ouvertes dans la mesure du possible (sauf si un enseignant est absent et non remplacé. Le non brassage implique, dans ce cas, la fermeture de la classe)





Rentrée 2021: Prévisions des effectifs de 2021

Les effectifs seront potentiellement les suivants :

11 PS 14MS 17GS 5CP 15CE1 14CE2 15CM1 16CM2 avec un total de 107 élèves. Départ de 16 CM2.

Nous ne nous prononçons pas encore sur les répartitions puisque les inscriptions n'ont pas encore eu lieu. Il s'agit de chiffres prévisionnels qui peuvent évoluer compte tenu des nouvelles constructions dans Tavers.

Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu les jeudis 24 et 31 mars prochain. Les parents des nouveaux inscrits seront invités à prendre contact avec l'école à partir du 21 février afin de convenir d'un rendez-vous.

Prise en charge des élèves en difficultés

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) pour l'école :

Madame DELIAT : Les mardis et jeudis de 13h à 13h20. Travail sur des difficultés d'apprentissage en lecture et en mathématiques.

Madame GERARD : Travail en renfort avec les élèves de CP de la classe de madame Déliat auquel s'ajoute la gestion de la coopérative scolaire et celle de la BCD pour l'école.

Madame GASNIER : Travail avec les CP le mardi de 13h à 13h20 sur des jeux de lecture. Travail avec les CE1 le jeudi de 13h à 13h20 sur la résolution de problème.

Madame DESBORDES : Travail avec les CM1CM2 le lundi et le mardi en mathématiques. Et le jeudi avec les CE2 CM1 sur des difficultés d'apprentissages. Le tout de 12h15 à 12h45.

Bilan des actions pédagogiques du second trimestre

Les séances de piscine pour les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 ont été annulées avec la mise à jour du protocole.

Les élèves vont à la médiathèque et depuis peu, nous pouvons de nouveau nous rendre au cinéma (MAJ du 26 janvier dernier) (CP CE1 lundi 31-01 et jeudi 3-02, CM1CM2 et CE2 CM1 initialement prévu le 01-02 mais annulé suite à un problème de car, recherche de date de report en cours)

Les élèves du CP au CM2 ont pu profiter de l'intervention de la Belle Image. Cette intervention n'a pas pu être finalisée avec le durcissement du protocole sanitaire (brassage des classes) mais nous comptons sur un allègement du protocole au printemps pour pouvoir y remédier. Un grand merci à la mairie pour le financement de cette intervention de qualité, c'est un moment festif qui permet aux élèves de partager un moment de convivialité au travers de la découverte de nouvelles sonorités et de nouveaux rythmes.

Les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 ont reçu la visite d'un intervenant de la Maison de la Loire (41) pour travailler autour du thème des crues et inondations. Une intervention en deux temps, un premier en classe pour une partie théorique et un second temps sur le terrain afin de rendre les éléments théoriques plus concrets et en lien avec le quotidien des élèves.

Les parents d'élèves soulignent que la situation actuelle (compte tenu de la crise sanitaire) est pesante et frustrante.

Actions pédagogiques à venir

Les classes de GS CP et CE1 doivent se rendre à la piscine au printemps.

Les séances de cinéma et de médiathèque se poursuivent.

Les élèves des classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se rendront à Orléans pour participer à un jeu de piste ainsi qu'une visite du musée du FRAC ou du muséum histoire naturelle (en fonction de leur classe).

La classe de CP CE1 travaille autour du thème de la différence et du handicap.

Les classes de PS MS et MS GS CP souhaitent pouvoir se rendre à Chambord.

La classe de CP CE1 envisage de se rendre au domaine de Pescheray.

Les parents demandent si une fête de l'école sera organisée cette année. Les enseignantes n'ont pas de réponse claire à apporter. L'idée a été évoquée et sera débattue en conseil des maitres.

Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)

Le **second exercice incendie** sera déclenché au retour des vacances de février. Pour cet exercice seulement les enseignantes seront informées du déclenchement de l'alerte.

L'exercice PPMS risques majeurs devait être effectué avant début février mais compte tenu du protocole sanitaire, nous avons eu la possibilité de le retarder. Il portera sur le confinement en cas de risques majeurs (fuite de gaz ou produits toxiques, explosion de centrale...) sur une durée d'une heure environ.

Un autre exercice ATTENTAT INTRUSION est en cours de préparation afin de travailler sur l'aspect confinement pour certaines classes.

Actions envisagées par les associations de parents d'élèves

- Retour sur les lutins farceurs de Noël : bilan positif puisque les familles ont apprécié d'y participer. L'action sera peut être reconduite l'année prochaine ou bien une nouveauté sera peut-être proposée.
- 18 mars : Assemblée générale de l'AIPE
- Organisation d'une vente de chocolats pour Pâques
- Organisation de la fête de la Saint Jean le 18 juin

Travaux

- Téléphone fixe du bureau toujours en panne.
- Clôture « espace potager »
- Nettoyage au karcher des cours de récréation (maternelle et élémentaire) qui sont pleines de mousse et donc très glissantes.
- Nettoyage des structures : il y a de la mousse à certains endroits.
- Problème sur le plafond coté maternelle, certaines dalles semblent humides (infiltrations ?)

Informations périscolaires (cf annexe)

- Le marché de Noël a rapporté 85 € pour l'AIPE
- Le Téléthon : 268€ ce qui représente environ 35 familles

Dates à venir :

Le 9 mars : Carnaval. Il aura lieu en extérieur compte tenu des conditions sanitaires. Cette année, participation de "la Belle Image" en lien avec le projet de l'école. Les enfants de l'école sont invités à venir danser avec les autres.

Le 18 avril : Pâques (en fonction de la décision municipale)

Le 6 mai : Fête de service en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment-là. Il y aura un intervenant « jeux de société ».

La question de la fréquentation du temps périscolaire du soir est posée. La fréquentation est stable mais peu conséquente pour les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2. En revanche il y a plus d'élèves venant des classes de maternelle.

Questions diverses

Questions des parents :

- **Quid de l'aide aux devoirs** : Qu'en est-il du projet aide aux devoirs évoqué l'année dernière ? L'intérêt de ce service est certain pour les enfants quittant la garderie au-delà de 18h. Il est en effet difficile de rester concerné et concentré passé cette heure

pour un jeune enfant. Si infaisable, mettre au moins à disposition une salle au calme pour le travail en autonomie.

Une réponse est difficile à formuler pour le conseil d'école. En effet, il faudrait une certaine stabilité dans les présences et un nombre d'élèves suffisamment importants pour pouvoir embaucher une personne compétente. Une analyse des besoins est nécessaire pour trouver une solution. A l'heure actuelle, mettre une salle à disposition pour que les élèves qui le souhaitent puissent faire leurs devoirs au calme est impossible puisqu'il n'est pas permis de mélanger les classes et qu'aucun adulte encadrant n'est disponible pour se détacher du groupe et les encadrer (nous ne pouvons les laisser seuls dans une salle). Avant la crise sanitaire, cette solution était déjà mise en place, les enfants qui le souhaitaient pouvaient aller en bibliothèque avec un animateur pour faire leurs devoirs. Le rôle de l'animateur était cependant limité à de la surveillance, il n'y avait pas d'aide au travail.

Audrey ajoute que le Labo des possibles à Beaugency propose aux parents qui le souhaitent, une aide pour les accompagner avec leurs enfants dans la réalisation des devoirs. Attention, c'est un temps durant lequel les enfants et les parents doivent être présents.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 17 juin à 18h30.**

La séance est levée à 19h26.